

Changement climatique : Un plan d'adaptation et d'atténuation pour les ressources en eau

Dossier de rédaction de H2o
Avril 2018

À l'occasion de tout au long de l'année 2017 dans une enceinte pluridisciplinaire, le plan a été adopté à l'unanimité le 23 mai 2018 par les membres du Comité de bassin, et en présence du président coordonnateur, Jean-Luc Marx. En réponse aux vulnérabilités constatées et à venir des territoires, le plan propose des solutions concrètes et fédératrices pour l'ensemble des acteurs de terrain au titre du volet "eau". "Il est maintenant très important que ce plan diffuse au maximum et que tout un chacun s'en empare, et le déclinent avec volontarisme dans le cadre de ses responsabilités" a déclaré Claude Gaillard, président du Comité de bassin. Structuré autour de 8 axes stratégiques, le plan propose d'élaborer des solutions d'actions, en privilégiant notamment les solutions fondées sur la nature et le génie écologique. Ces premières pistes seront reprises dans un recueil d'actions permettant à tout un chacun de se mobiliser pour rendre les territoires plus résilients et solidaires. Le déploiement opérationnel de ces solutions se concrétisera également dans le cadre du prochain programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (2019-2024) où l'adaptation au changement climatique fait partie des priorités.

Les 8 axes du plan d'adaptation et d'atténuation pour les ressources en eau du bassin Rhin-Meuse sont : 1. Préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus ; 2. Poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau ; 3. Construire une société plus sobre en eau ; 4. Réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation et de coulées d'eaux boueuses ; 5. Vers une politique de l'eau qui contribue à l'atténuation ; 6. Vers une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau ; 7. Vers des sols vivants, réservoirs d'eau et de carbone ; 8. Connaître et faire connaître.

Agence de l'eau Rhin-Meuse